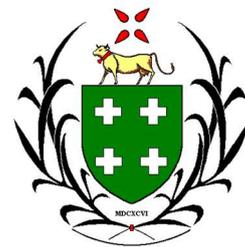


OCTOBRE 2021



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



INFORMATIONS MAIRIE

HEURES D'OUVERTURES DU SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert au public le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

PERMANENCES DE MADAME LE MAIRE

Madame Le Maire, ou l'un des adjoints, peut vous recevoir aux heures de permanences ou sur rendez-vous :

- Jeudi de 14h30 à 17h00,
- Samedi de 10h00 à 12h00.

ETAT CIVIL 2021 et décembre 2020

Naissances

- Elio REMONDI
- Enaël METAIS
- Lyana AUBREJAC

Mariage

- Rémy DANGLA et Adeline MARTIN

Décès

- André JACOMINO
- Yvette BOUBE, née JEAN-ANTOINE
- Roger LOUMAGNE

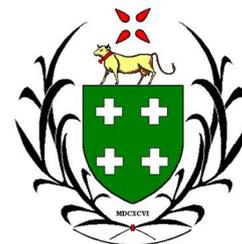
DEVIATION DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, nous vous informons que nous envisageons de mettre en place une déviation du village comme par le passé, du vendredi 29 octobre à 9h au lundi 1^{er} novembre à 12h.

www.mairie-francon31.fr

Téléphone : 05.61.98.87.65.

Mail : mairiefrancon@wanadoo.fr



FINANCES COMMUNALES

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2020 1-1 DU BUDGET COMMUNAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	16 581.68			177 374.66	16 581.68	177 374.66
Opérations exercice	29 676.08	59 567.04	114 567.59	122 946.32	144 243.67	182 513.36
Total	46 257.76	59 567.04	114 567.59	300 320.98	160 825.35	359 888.02
Résultat de clôture		13 309.28		185 753.39		199 062.67
Restes à réaliser	10 100.00	4 871.00			10 100.00	4 871.00
Total cumulé	10 100.00	18 180.28		185 753.39	10 100.00	203 933.67
Résultat définitif		8 080.28		185 753.39		193 833.67

1-2 DU BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	21 857.21	20 220.61	7 000.66	9 587.76	28 857.87	29 808.37
Total	21 857.21	20 220.61	7 000.66	9 587.76	28 857.87	29 808.37
Résultat de clôture	1 636.60			2 587.10		950.50
Restes à réaliser						
Total cumulé	1 636.60			2 587.10		950.50
Résultat définitif	1 636.60			2 587.10		950.50

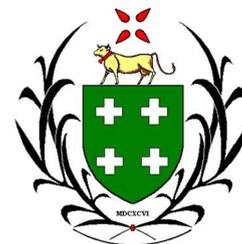
2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 ET DU BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 374 537.39 €

- Pour la section de fonctionnement à 292 945.39 €
- Pour la section d'investissement à 81 592.00 €

Le budget annexe « Photovoltaïque Francon » s'équilibre en dépenses comme en recettes à 6 585.10 €

- Pour la section de fonctionnement à 3 230.50 €
- Pour la section d'investissement à 3 354.60 €



3/ LES TAUX COMMUNAUX POUR 2021

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux départemental de la taxe foncière bâtie est transféré à la commune. Le taux communal est donc majoré de 21,90 % pour compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour les communes.

Pour 2021, les taux votés à l'unanimité par le conseil municipal sont les suivants :

- Taxe foncière bâtie : 30.17 %, soit une augmentation de 1% par rapport à 2020 sur la part communale et une majoration du taux départemental de 21.90%.
- Taxe foncière non bâtie : 77.27 %, soit un taux qui reste inchangé par rapport à 2020.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

LE RECENSEMENT CITOYEN

La démarche est à faire en mairie lors de votre 16^{ème} anniversaire et avant la fin du 3^{ème} mois.



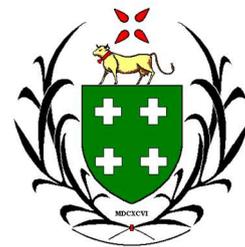
Une notice est à compléter, une attestation de recensement vous sera remise et sera à conserver. Elle vous sera demandée pour vous présenter à certains examens ou pour effectuer certaines démarches.

Lors de vos 18 ans, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune. Si vous déménagez, pensez à vous inscrire dans la commune où vous habitez lors de vos 18 ans et mentionnez que vous étiez inscrit à Francon.

Si vous avez omis de vous faire recenser, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser.

Si entre votre recensement et vos 25 ans, votre situation change, ou vous déménagez, pensez à en informer directement le centre de service national et de la jeunesse dont vous dépendez, dont voici le lien :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-service-national>



LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Les tarifs restent inchangés. Une caution de 150 € est demandée pour toute location ainsi qu'une attestation d'assurance.

	Pour les franconais	Pour les non franconais
Tarif été (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)	80,00 €	250,00 €
Tarif hiver (du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	130,00 €	300,00 €

A ce jour, vu les règles sanitaires, la salle des fêtes peut être louée, à condition de respecter les gestes barrières. L'organisateur s'engage à les faire appliquer. La capacité d'accueil est réduite et portée à 112 personnes.

PRET DE MATERIELS : TABLES – CHAISES

La commune peut prêter gratuitement aux habitants de Francon du matériel : au maximum 25 chaises et 6 tables.

Vous vous engagez à utiliser le matériel en « bon père de famille » et à mettre le matériel emprunté à l'abri et à le restituer dès que possible.

CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

Le tarif des concessions et leur durée n'ont pas changé :

- Les concessions sont délivrées pour une durée de 30 ans.
- Le terrain est à 40 € le m².
- Pour le columbarium : 800 € la case de 45/45cm pouvant contenir 4 urnes.

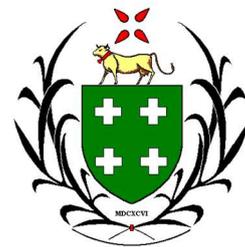
TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires sont gérés par le Département, toutefois les **points d'arrêts** peuvent évoluer dans le temps à la demande des communes et selon les règles fixées par le Conseil Départemental.

La commune n'est pas informée des besoins des familles aussi nous restons à votre disposition, sachant que nous sommes tenus par des dates, pour transmettre les demandes au Conseil Départemental.

Pour une rentrée en

- septembre, entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre,
- janvier, entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre.



INFORMATIONS DIVERSES

FIBRE

Selon la dernière note en notre possession du 7 septembre 2021, la Commune de Francon va prochainement (fin 2021) entrer en phase de pré-commercialisation pour la fibre optique mais les travaux se poursuivent.

Avant de souscrire, vérifiez votre éligibilité sur le site fibre31.fr en renseignant votre adresse exacte, vous saurez si vous pouvez en bénéficier ou non.

COMMERCE AMBULANT



Comme vous le savez une épicerie ambulante stationne un jeudi sur deux devant la mairie de 9h à 9h30. Afin de faire profiter à un maximum de personnes de son service, Lilly vous propose, à partir du mois d'octobre de récupérer vos commandes **passées et payées en ligne sur www.lilly-vadrouille.fr** à l'entrée de la mairie, les jours d'ouverture de celle-ci.

En revanche, la mairie n'est en aucun cas un lieu de prises de renseignements sur l'épicerie et décline toutes responsabilités en cas de vol ou problème sur la livraison.

STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE :

Il est rappelé ici, que l'accès aux espaces, bâtiments, équipements et services publics doit être permanent. Vous devez stationner chez vous ou de façon provisoire sur l'espace public et sans que cela ne gêne l'accès, faute de quoi, en cas d'urgence, votre véhicule sera enlevé.

1) Stationnement devant la mairie et le cimetière

Lors de toute cérémonie, la place de la mairie est réservée à la famille pour laquelle la cérémonie est demandée. Il faut que cet espace soit libre. Il en est de même de l'accès au cimetière.

2) Stationnement au village

La place « Emilienne Samaran », située au village, en face la mairie, est, elle, un vrai parking.

OBJET TROUVE

Une paire de lunettes a été trouvée à proximité du village. Elles sont à récupérer à la mairie.

Une « station Econect » à Francon

Pour en savoir plus :



Pour l'étude des écosystèmes occitans et l'éducation à l'environnement

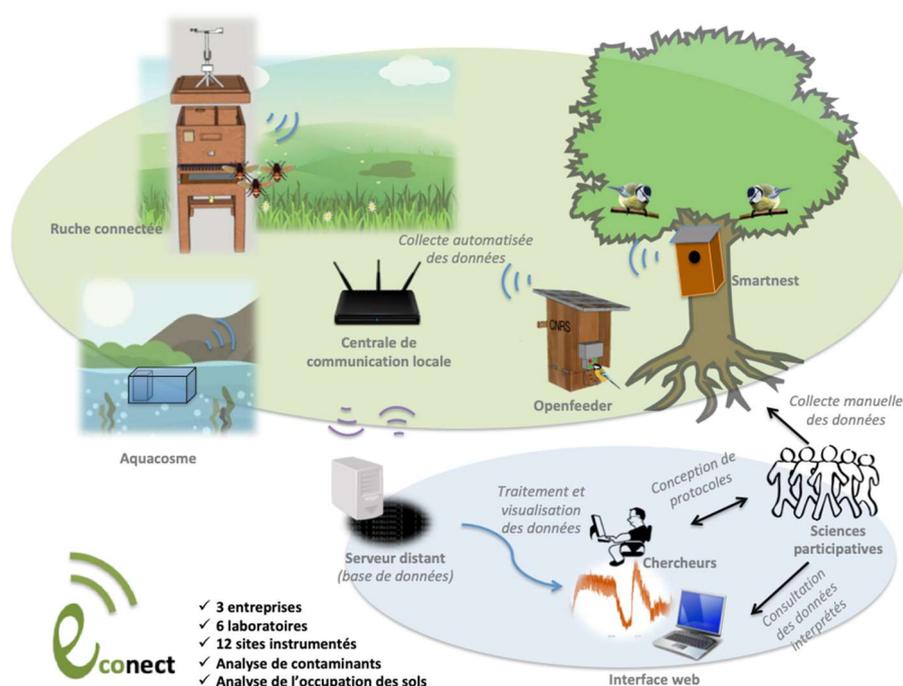
La biodiversité connaît actuellement une érosion à un rythme sans précédent dans l'histoire de notre planète. Ce déclin est d'autant plus préoccupant que cette diversité conditionne directement les biens et services que les écosystèmes peuvent fournir aux sociétés humaines ; le rôle positif joué par les pollinisateurs ou par les prédateurs d'insectes ravageurs sur le rendement des cultures en est un bon exemple.

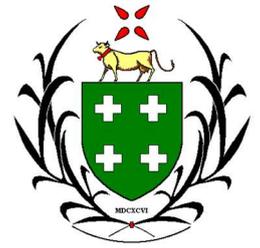
Le suivi des écosystèmes et de la biodiversité est donc un enjeu actuel tant scientifique que sociétal. Or, ce suivi est couteux en moyens humains ; et même si les sciences participatives impliquant le grand public permettent aujourd'hui de compléter les données collectées par les scientifiques, il existe une attente forte pour des mesures automatisables et reproductibles sans nécessairement avoir besoin de se déplacer sur site.

C'est dans ce contexte que 6 laboratoires de recherche et 3 entreprises de la région toulousaine ont entrepris de développer un observatoire automatisé de l'environnement, tirant profit des nouvelles technologies en matière d'objets connectés et d'intelligence artificielle. Ce développement est l'objet du projet Econect, piloté par le CNRS et financé par la Région Occitanie au travers du fond européen FEDER. Dans le cadre de ce projet, il est prévu de déployer un réseau de 12 stations de mesure réparties dans toute l'Occitanie, de manière à illustrer des conditions contrastées en termes d'altitude, d'urbanisation et de pratiques agricoles.

Sur chaque station, des dispositifs conçus par les scientifiques et les entreprises partenaires (ruches, nichoirs et mangeoires connectés) permettent notamment d'obtenir des informations sur la santé des populations d'oiseaux et d'abeilles, qui sont transmises vers un serveur où elles sont analysées en temps réel grâce à des algorithmes dédiés. Les abeilles et les mésanges deviennent ainsi des sentinelles de l'environnement qui nous renseignent sur les impacts du changement climatique, de la simplification des habitats ou de la pollution chimique.

L'une des 12 stations Econect est basée à Francon. Les premières mesures automatisées sont déjà en cours, et la station complète devrait être opérationnelle début 2022. En plus de fournir des données qui seront analysées conjointement à celles des autres sites, cette station servira également de support à des activités pédagogiques pour les élèves de l'école primaire de Francon, dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement mené en collaboration entre l'institutrice et des scientifiques du projet Econect.





LES ASSOCIATIONS

LA CHASSE – ACCA de FRANCON

Comme chaque année, Septembre est le mois de l'ouverture générale de la chasse. Le temps était de la partie mais pourtant peu de chasseurs étaient au rendez-vous sur notre commune.

Nous avons lâché quelques faisans mais ce sont surtout des faisans sauvages qui ont été aperçus, ce qui est encourageant suite aux travaux mis en place pour repeupler les communes de l'AICA.

La population de lièvres est toujours aussi importante, preuve d'une bonne gestion par les chasseurs.

L'équipe de chasseurs de sangliers est venue plusieurs fois sur notre commune à la demande de certains agriculteurs concernés, 3 sangliers ont été prélevés avant qu'ils ne provoquent trop de dégâts dans les champs de maïs.

Des battues aux chevreuils vont avoir lieu afin de garder une population convenable de chevreuils sur la commune.

Le piégeage des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), a certainement été bénéfique pour la naissance de couvées de faisans et empêché des dégâts plus importants dans les basse-cours.

Le GIC Nère-Louge a été mis à l'honneur par la région Occitanie. Un trophée et un chèque de 2000 euros sont venus récompenser nos efforts : réhabilitations de mares et plantations de haies.

Encore une fois n'oublions pas nos partenaires qui ont une part prépondérante dans nos réalisations cynégétiques, nos amis agriculteurs et une poignée de bénévoles.

Les chasseurs de Francon vous souhaitent une bonne fin d'année. Prenez soins de vous.

Bernard Duquesne
Président de l'ACCA de Francon



Félicitations à M. DUQUESNE pour le prix « Chasse durable 2020 »

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/haute-garonne/actualites/a18543/le-gic-nere-louge-en-haut-de-l'affiche>



LE COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année nous sommes contents de vous retrouver après cette période compliquée. L'an dernier, vous avez été nombreux(ses) à participer à notre petit jeu de substitution de fête et nous vous en remercions. Vous avez prouvé que malgré les circonstances et la distanciation nous pouvions tout de même partager de bons moments ensemble.

Cette année reste tout de même complexe, mais il nous a semblé important d'organiser une journée de convivialité et de retrouvailles.

Vous trouverez ci-joint le programme de cette année qui se déroulera le weekend du 30 et 31 octobre. Nous serons contraints d'instaurer une zone sous pass sanitaire qui concernera uniquement la buvette et la restauration.

Le weekend précédent la fête, se dérouleront les traditionnelles aubades. Nous viendrons vous présenter avec un peu plus de détails le déroulement des festivités tout en partageant un moment de convivialité avec vous. Ça sera l'occasion aussi de recruter quelques nouveaux membres pour notre comité.

Pour finir, nous tenons à remercier Madame le Maire et tous les élus pour leurs soutiens aussi bien moral, technique, que financier.

Je remercie également tous les membres du comité pour leur motivation et leur investissement. N'oublions pas aussi toutes les personnes qui se sont investies de près ou de loin pour notre association.

Et enfin, merci à tous les Franconais(es) d'être présents à chaque fois.

Sans vous tous, rien ne serait possible et j'espère vous voir nombreux(ses) cette année pour partager ce moment avec vous.

Brice LAUGIER
Président du comité des fêtes

FETE A FRANCON 2021

Dans ces temps si particuliers nous sommes heureux de vous retrouver pour une Fête à Francon dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur, ce programme pourra être affiné jusqu'aux aubades.

Samedi 30 octobre *en extérieur*

9H30 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Francon

12H : **Apéritif** convivial sur fond musical sur la **place du village** et possibilité de restauration sur place
(dans la zone pass sanitaire)

14H : **Activités pour enfants** et pour les plus grands pensez à prendre vos boules de **pétanque**
(en dehors de la zone pass sanitaire)

18H : **Apéritif** concert et restauration sur place afin de conclure cette belle journée de festivité
(dans la zone pass sanitaire)

21H : **Fin des festivités**

Dimanche 31 octobre

(en dehors de la zone pass sanitaire)

11H : **Messe** de la Toussaint à l'église de Francon

12H : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

12H15 : Grand lâcher de ballons par les enfants

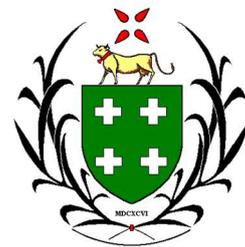
Samedi et Dimanche 23 et 24 octobre les aubades sont de retour !

Durant ces deux jours nous ferons le tour du village afin de vous rencontrer et annoncer la fête du village à venir

Nous avons très hâte de vous retrouver à nouveau,

A très vite !





L'A.S.L.F.

Cet été, des marches ont été organisées tous les jeudis soir à 19h30 pour une sortie d'une heure à une heure trente environ. Les participants étaient ravis de se retrouver et de promener dans le village ou alentours.

Nous vous invitons à la prochaine Assemblée Générale de l'Association, **le samedi 6 novembre 2021 à 11h à la salle des fêtes.**

Le TELETHON

Pour le téléthon, version 2021, prévu les 3 et 4 décembre, les activités envisagées sont, comme d'habitude :

- Randonnée
- Tombola, vente de tickets au mois de novembre. Marie-Andrée Laporte, Eléonore Roudheille et Rose-Marie PERE passeront vous les proposer.



Association des Parents d'Elèves Alan-Francon-Terrebasse

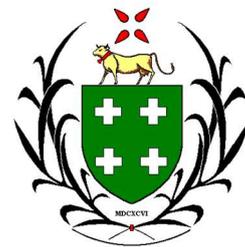


L'association des parents d'élèves du RPI Alan-Francon-Terrebasse ce sont des parents bénévoles impliqués dans la vie de ces 3 écoles pour soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante.

Une nouvelle année commence et donc une nouvelle équipe de parents qui repart pour la survie de l'APEAFT.

Nous avons besoin de vous pour échanger, créer, construire, renouveler...et nous croyons beaucoup en l'apport d'idées nouvelles !

Pour nous contacter : apeaft@outlook.fr



L'ÉCOLE

LA « DICTEE DU TOUR »



Au plan national une dictée était prévue le 19 mars pour les élèves des classes de CM1 et CM2 des villes étapes du Tour de France.

A l'occasion du passage du tour de France dans le Comminges, et de son arrivée à Saint-Gaudens, le 13 juillet, la communauté de communes Cœur et Côteaux du Comminges et la commune de Saint-Gaudens ont souhaité y associer l'ensemble des classes de CM1 et CM2 du territoire, sur la base du volontariat.

Vu que les CM1 et CM2 du RPI sont à Francon et que les communes d'Alan et de Terrebase dépendent de ce territoire, les écoliers de Francon ont pu y participer.

Le lundi 15 mars, la clé usb, sur laquelle la dictée enregistrée par M. Sivakov, jeune coureur cycliste professionnel saint-gaudinois, a été remise à l'école de Francon avec un lot de goddies comprenant trousse et livrets du Tour pour chaque élève participant à la dictée par un représentant de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et la commune de Saint-Gaudens. Madame Marie-Andrée LAPORTE, 1^{ère} adjointe, représentait la mairie de Francon.



PETIT MOT DES ECOLIERS :

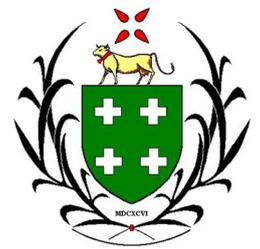
A la rentrée, nous avons chaleureusement accueilli les CE2 et 3 nouveaux élèves.

Le midi, nous nous régalons avec les délicieux plats d'Evelyne, notre cantinière accompagnée de Nicole.

Du 21 au 24 septembre, les CE2 sont partis en voyage scolaire au Grau d'Agde avec l'école de Terrebase. Ils ont fait de la pêche à pied, visité la criée, ramassé des coquillages et des déchets à recycler.

A bientôt pour de nouvelles aventures scolaires chers habitants de Francon.

Les écoliers masqués



LES ORDURES MENAGERES

POINT TRI

Bravo, vous êtes de plus en plus nombreux(ses) à pratiquer le tri des déchets et à contribuer à leur recyclage ! Mais un mauvais tri peut entraîner un refus de la collecte matérialisé par un scotch

Qu'est-ce qu'un refus de tri ?

Un refus de tri survient lorsqu'un agent de collecte constate, au moment du ramassage du conteneur, la présence de déchets non recyclables selon les consignes de tri locales. En effet, le centre de tri dont dépend la communauté de communes Cœur de Garonne ne peut pas accepter les bennes contenant des déchets qu'il n'est pas en mesure de recycler. Dans ce cas, l'agent ne collecte pas la poubelle jaune et appose un scotch indiquant le refus de tri. Lorsque l'erreur de tri est corrigée, le bac pourra alors être à nouveau collecté. Un numéro de téléphone est indiqué sur ce scotch : 06 26 06 11 98. En appelant, vous pourrez avoir des précisions sur les erreurs de tri.



Que mettre dans la poubelle de tri ?



Les emballages plastiques uniquement sous forme de bouteilles, flacons et bidons

Les emballages acier et aluminium (conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes et papier alu vides...)

Les emballages cartons (les briques alimentaires, boîtes de céréales, briques de jus de fruits, petits cartons...)

Les emballages papiers (les journaux, les revues, les prospectus, les livres, les enveloppes...)



LES ERREURS DE TRI FRÉQUENTES



Produits dangereux



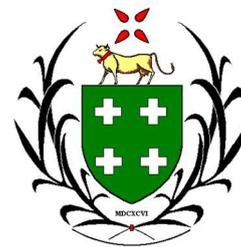
Emballages en polystyrène



Films plastiques

Les bons gestes à adopter pour simplifier le recyclage !

Afin de faciliter le tri et le recyclage, il convient de ne pas mettre les déchets les uns dans les autres, de les déposer **en vrac** dans le bac (**pas de sac poubelle !**), de les aplatir afin de gagner de la place. Enfin, inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.



ACTUALITE INTERCOMMUNALE

REDEVANCE INCITATIVE

Afin d'inciter les habitants à trier et réduire leurs déchets, la Communauté de Communes Cœur de Garonne va mettre en place la redevance incitative.

La tarification incitative n'est pas une taxe supplémentaire mais elle remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). C'est un mode de facturation du service public d'élimination des déchets ménagers calculé sur le service rendu, comme le gaz, l'électricité, l'eau. Elle entrera en vigueur à partir de 2023. Cependant une phase « test », sera mise en place dès le second semestre 2022.

Un enquêteur de la Communauté de Communes Cœur de Garonne a sillonné la commune pour recenser les habitants en avril.

Tout le monde est concerné (particulier, entreprise, exploitation agricole, association, collectivité locale...). Chacun doit avoir un compte usager. Celui-ci a été créé lors de l'enquête.

Si vous n'avez pas reçu la visite d'un agent car vous étiez soit absent soit non résident de Francon à cette période, il est nécessaire que vous vous inscriviez sur le site www.enquete9.com (puis choisissez le logo « Communauté de Communes Cœur de Garonne ») ou au 05.61.97.93.92.

Aujourd'hui sur Francon, nous avons 57,39 % de retours. Sur 115 foyers, 66 ont déjà répondu et créé leur compte usager nécessaire pour la mise en place de la tarification incitative.

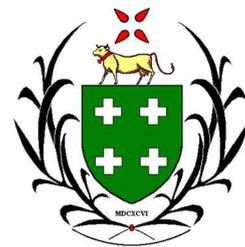
Vous trouverez de nombreuses informations sur le site Internet :
<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/tarifcation-incitative/>



LA TARIFICATION INCITATIVE, C'EST PARTI !

Si vous habitez le territoire Cœur de Garonne, n'oubliez pas de créer votre compte usager !

**sur le site www.enquete9.com
ou au 05 61 97 93 92**



PREVENTION SENIORS

Des ateliers, des activités sont régulièrement proposés pour les séniors un peu partout sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Vous pouvez contacter directement la personne qui s'en occupe, soit par téléphone au 06.14.80.15.33 ou par mail à prevention.seniors@cc-coeurdegaronne.fr ou consulter le site de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Ci-dessous quelques exemples pour tous les séniors de plus de 60 ans habitant sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

LES RENDEZ-VOUS DU MARDI à Cazères

- Le 19 octobre : Atelier cuisine - Venez réaliser et déguster un goûter sans cuisson à *la maison du Campet* à 14h.
- Le 26 octobre : Venez exprimer votre créativité avec les ateliers couture, tricot, peinture à *la maison du Campet* à 14h.
- Le 9 novembre : Venez tester votre agilité en jouant (pétanque, molkky et jeux en bois) à *la maison du Campet, salle communautaire, à Cazères* à 14h.
- Le 23 novembre : Venez défier vos méninges autour d'un café et de jeux de société (belote, scrabble, triomino) en partenariat avec la ludothèque Ludot'M. *Rendez-vous à la ludothèque, impasse des Capucins, à Cazères* à 14h
- Le 30 novembre : Animation Loto en partenariat avec L'E.H.P.A.D Jeanne Penent de Cazères. *Rendez-vous à la maison du Campet* à 14h
- Le 7 décembre : Ateliers intergénérationnels autour du jardinage et de l'environnement. *Rendez-vous à la maison du Campet* à 9h30
- Le 14 décembre : Ateliers intergénérationnels autour du jardinage et de l'environnement. *Rendez-vous à la maison du Campet* à 9h30

LES ATELIERS VITALITE

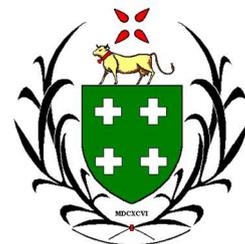
Les ateliers se présentent sous la forme d'un cycle de 6 modules de 2h30 au rythme d'une fois par semaine. Les séances collectives sont dispensées à un groupe composé de 10 à 15 personnes.

L'atelier est animé par un professionnel formé et certifié.

Pour prendre soin de soi, acquérir de bons réflexes, améliorer sa qualité de vie et préserver son capital santé en échangeant avec les autres participants dans la convivialité.

LES ATELIERS DE SPORT ADAPTES

Marche nordique, les lundis de 14h à 15h30 et activités physiques, les jeudis de 14h à 15h30 sont proposés un peu partout sur le territoire, Cazères, Le Fousseret, Martres-Tolosane.



DIVERS



PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE CAZERES : Sandrine BAYLAC et Loïc Gojard

Jour	Date	Heure	Lieu
Samedi	16 oct. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	28 oct. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	6 nov. 2021	10:00	Cazères - Mairie
Mercredi	10 nov. 2021	10:00	Le Fousseret - Mairie
Mercredi	10 nov. 2021	14:00	Aurignac - Mairie
Samedi	20 nov. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	25 nov. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	4 déc. 2021	10:00	Cazères - Mairie
Mercredi	8 déc. 2021	10:00	Le Fousseret - Mairie
Mercredi	8 déc. 2021	14:00	Aurignac - Mairie
Samedi	18 déc. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	16 déc. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur

MAISONS FRANCE SERVICES

Ces maisons sont là pour vous accompagner dans vos démarches administratives diverses :

Cazères : 31 Promenade du Campet

Téléphone : 05.62.01.48.59

Mail : franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

Rieumes : 2 Place du marché à la volaille

Téléphone : 09.67.51.89.96 ou 06.14.80.78.39

Mail : franceservices.rieumes@cc-coeurdegaronne.fr



En fonction des démarches que vous souhaitez réaliser, il vous faudra apporter certaines pièces, il est donc préférable de les contacter avant de vous déplacer.